



Bulletin d'adhésion

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017



Nouvel(le) adhérent(e) OUI NON

E-mail

SITUATION PERSONNELLE

M^{me} M Nom et prénom

Date de naissance Académie de

Adresse personnelle (où recevoir la presse syndicale)

N° et voie

Code postal Tél. Portable

Ville

SITUATION ADMINISTRATIVE

Lieu d'exercice N° RNE

N° et voie

Code postal Tél. Fax

Ville

Type d'établissement ou service (ex. Rectorat, DSDEN, Université, CROUS, EPLE, DRJSCS...)

Fonction

Position administrative : Actif Temps complet Temps partiel % En congé Détaché(e) Retraité(e)

Catégorie Grade Classe

Si vous avez été muté(e) à la rentrée, précisez votre ancienne adresse administrative :

Montant du chèque €

Prélèvement automatique : OUI NON

J'adhère au syndicat A&I UNSA le

Signature :

Quand payer sa cotisation ? La cotisation couvre l'année scolaire, c'est donc en septembre qu'elle se paye.

Comment payer ? Deux possibilités :

- En une fois par chèque** libellé à l'ordre « Administration & Intendance UNSA » et adressé, avec le bulletin d'adhésion, au trésorier académique (cf p.7 ci-après).
- En 6 fois par prélèvement automatique** sur votre compte aux 5 janvier, février, mars, avril, mai et juin, sans majoration.
 - Si vous optez pour la première fois pour le prélèvement, adressez **DIRECTEMENT** au siège : **A&I UNSA, Tour Essor, 14 rue Scandicci, 93500 PANTIN** votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA ci-après dûment rempli accompagné d'un RIB, avant le 30 novembre, pour bénéficier du prélèvement en 6 fois, sans frais.
 - Les années suivantes, votre prélèvement sera automatiquement renouvelé sauf annulation de votre part avant le 30 novembre adressée au trésorier National.
 - N'oubliez pas de signaler tout changement (adresse, domiciliation bancaire...).